

## MGE<sup>TM</sup> Galaxy<sup>TM</sup> 5500

### Sécurité et manipulation



## CONSIGNES DE SECURITE IMPORTANTES - A CONSERVER



**Avertissement:** TOUTES les consignes de sécurité figurant dans ce document doivent être lues, comprises et respectées. Leur non-respect peut entraîner un endommagement de l'appareil ou provoquer des blessures graves, voire mortelles.



**Avertissement:** par mesure de sécurité, seul le personnel qualifié et agréé est autorisé à retirer le panneau avant et à effectuer les manipulations et opérations de maintenance nécessaires.

## Symboles utilisés



**Avertissement:** signale un danger électrique qui, faute d'être évité, risque d'entraîner des blessures potentiellement mortelles.



**Attention:** signale un danger qui, faute d'être évité, risque d'entraîner des blessures potentiellement mortelles.



**Remarque:** signale des informations importantes.

## Précautions lors de la manipulation



**Attention:** lourd : ne soulevez pas de charges lourdes sans aide. Reportez-vous aux recommandations réglementaires en vigueur concernant le levage de charges. Le poids et les dimensions des éléments figurent dans le document de réception et de déballage.

## Environnement d'utilisation



**Attention:** un disjoncteur isolateur de protection doit être installé en amont et être facilement accessible.



**Attention:** l'onduleur doit être installé dans une pièce à accès limité (personnel qualifié et autorisé uniquement).



**Attention:** l'onduleur doit être installé sur une surface solide et plane, non inflammable (par exemple, du béton).



**Attention:** température de fonctionnement de l'onduleur et des batteries : 0 à 35 °C. Evitez les températures extrêmes.



**Attention:** les opérations d'installation et de maintenance doivent être réalisées par du personnel autorisé et qualifié uniquement.



Plage de températures :  
0 à 40 °C / 32 à 104 °F



Assurez une ventilation. Ne bloquez pas les aérations.



Humidité relative :  
< 95 % sans condensation.



Altitude maximale : 0 à 1 000 m.

En cas de fonctionnement à une altitude supérieure, la valeur nominale de l'onduleur est réduite de la manière suivante :

1 500 m : 0,975  
2 000 m : 0,95  
2 500 m : 0,925  
3 000 m : 0,9  
4 000 m : 0,85

Des conditions de fonctionnement inhabituelles peuvent justifier une conception ou des mesures de protection spéciales, par exemple en cas de :

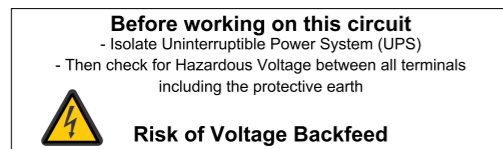
- vapeurs dangereuses, poussière abrasive ;
- humidité, vapeur, air salé, mauvais temps ou dégouttement ;
- poussière inflammable et mélanges gazeux ;
- températures extrêmes ;
- mauvaise ventilation ;
- conducteurs inflammables ou toute autre source de chaleur ;
- eau de refroidissement contenant de l'acidité ou des impuretés sources de calcaire ;
- limon, électrolyse ou corrosion des pièces de convertisseur exposées à l'eau ;
- champs électromagnétiques élevés ;
- niveaux de radioactivité plus élevés que dans l'environnement naturel ;
- moisissures, insectes, vermine, etc.

# Sécurité électrique



## Avertissement: Danger électrique

- Les onduleurs contiennent une source d'énergie interne.
- Ils peuvent contenir une tension dangereuse même une fois déconnectés du secteur. Avant de procéder à l'installation ou à l'entretien de l'équipement, assurez-vous que les onduleurs sont éteints et déconnectés du secteur et des batteries.
- Une étiquette doit indiquer l'existence de plusieurs sources sur chaque dispositif de découplage et fournir les instructions à suivre pour le retrait de tous les câbles d'alimentation (CA et CC) sur l'onduleur.
- L'étiquette suivante doit être placée au niveau des bornes de l'onduleur et de tous les dispositifs de découplage en amont.



- L'isolation de l'onduleur des sources d'alimentation en amont doit s'effectuer par le biais d'un appareil dédié (découplage, disjoncteur) conformément aux normes locales. L'appareil en question doit être facile d'accès.
- Un dispositif d'isolation automatique (option de rétroalimentation ou système externe conforme à la norme IEC / EN 62040-1) doit empêcher tout risque de tension dangereuse aux bornes d'entrée du dispositif d'isolation.  
Le dispositif en question (disjoncteur motorisé, contacteur) doit être équipé de 4 pôles, à moins que le pôle neutre ne soit relié à la masse de façon permanente et sécurisée et ne dispose d'une commande appropriée permettant l'ouverture en moins de 15 secondes en cas de coupure de courant en amont.
- Avant toute manipulation des câbles de l'onduleur en amont, procédez à leur isolation (découplage) au niveau de la source et de l'onduleur afin d'éviter tout risque de tension dangereuse au niveau des câbles ou des bornes.
- Un dispositif de commutation (découplage) d'urgence empêchant toute nouvelle alimentation de la charge dans n'importe quel mode de fonctionnement doit être installé pour couper l'alimentation de l'onduleur en amont.
- Seul le personnel d'entretien qualifié est autorisé à installer, ouvrir ou entretenir l'onduleur.
- Suivez dans l'ordre indiqué les instructions d'installation et d'utilisation de l'onduleur figurant dans le Manuel d'utilisation.
- L'onduleur doit être correctement mis à la terre et le conducteur de mise à la terre doit être connecté en premier en raison du courant de fuite élevé.

- Après avoir mis l'onduleur hors tension, attendez cinq minutes avant de l'ouvrir pour laisser le temps aux condensateurs de se décharger.
- N'installez jamais l'onduleur près de liquides ou dans un environnement excessivement humide. Ne laissez pas de liquide, d'humidité excessive ou de corps étrangers pénétrer dans l'onduleur.
- Veillez à ce que les indications figurant sur la plaque signalétique correspondent à votre circuit d'alimentation CA et à la consommation électrique réelle de tous les équipements reliés à l'onduleur.

## Sécurité des batteries



### Avertissement:

- Risque de décharge d'énergie ! Les onduleurs contiennent une source d'énergie interne. Ils peuvent contenir une tension dangereuse même lorsqu'ils ont été déconnectés de leur source d'alimentation. Une procédure de mise hors tension complète doit être réalisée, par un employé autorisé et qualifié uniquement, afin de couper complètement l'alimentation du système.
- Manipulation des batteries : attention, les batteries présentent des risques de choc électrique et d'intensité de court-circuit élevée. Suivez les précautions ci-dessous lors de la manipulation des batteries :
  - a) Retirez votre montre, vos bagues et tout autre objet métallique.
  - b) Utilisez des outils dotés d'un manche isolé.
  - c) Portez des gants et des bottes en caoutchouc.
  - d) Ne déposez aucun outil ni composant métallique sur les batteries.
  - e) Débranchez la source de chargement avant de connecter ou de déconnecter les bornes de batterie.
  - f) Déterminez si la batterie a été reliée à la masse par inadvertance. Si c'est le cas, retirez la source de la masse. Tout contact avec la batterie reliée à la masse peut entraîner une électrocution. Les risques d'électrocution peuvent être réduits si la masse est retirée pendant l'installation et la maintenance (applicable aux équipements et batteries distantes non équipés d'un circuit d'alimentation relié à la masse).
- Lors du remplacement des batteries, utilisez toujours des batteries de même type et référence.
- L'entretien des batteries doit être réalisé ou supervisé par un spécialiste connaissant bien les batteries et les précautions requises. Ne laissez aucune personne non autorisée s'approcher des batteries.
- Débranchez la source de chargement avant de connecter ou de déconnecter les bornes de batterie.
- Ne jetez pas les batteries au feu ; elles risquent d'exploser.

- N'ouvrez pas, ne modifiez pas et n'endommagez pas les batteries. La solution électrolyte qui serait libérée est nocive pour la peau et les yeux.
- La batterie fournie avec l'onduleur contient de petites quantités de matériaux toxiques.



**Attention:** manipulez, transportez et jetez ou recyclez les batteries de façon appropriée, conformément à la réglementation et aux normes locales.

## Durée de stockage des batteries

- La durée de stockage maximale de l'onduleur est de six mois. Passé ce délai, il est nécessaire de recharger les batteries. Si l'onduleur n'est pas alimenté pendant une période prolongée, il est recommandé de le faire pendant 24 heures au moins une fois par mois, pour recharger la batterie et éviter des dommages irréversibles.

## Homologation d'un organisme de régulation

L'onduleur est conforme aux normes CE applicables.



L'onduleur doit être installé en conformité avec les exigences et normes suivantes :

- IEC 60364-4-42 : protection contre les effets thermiques
- IEC 60364-4-41 : protection contre les chocs électriques
- IEC 60364-4-482 : protection contre l'incendie

et toutes les exigences et normes nationales en vigueur.

## Coordonnées

Pour obtenir les numéros de téléphone des centres régionaux par pays, consultez : [www.apc.com/support/contact](http://www.apc.com/support/contact).